

L'emploi dans l'Yonne

3^{ème} trimestre 2014 :
Moindre baisse de l'emploi

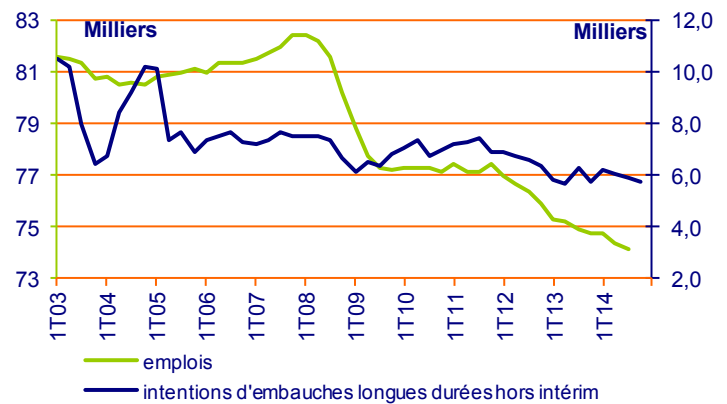
-0.4%

La détérioration de l'emploi se poursuit dans le département (- 270 postes).

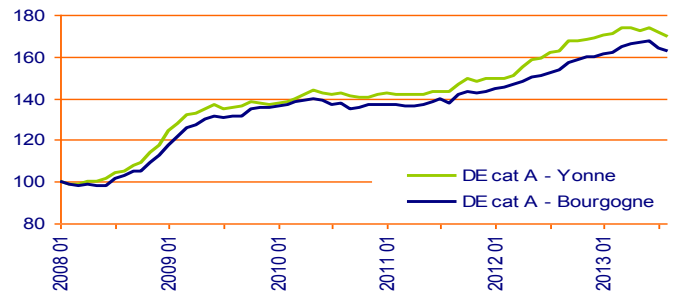
Cette tendance à la baisse est régionale, et seule la Côte d'Or est relativement épargnée. Les pertes, néanmoins plus faibles qu'au précédent trimestre, s'élèvent pour l'ensemble de la région à plus de 800 postes.

La détérioration de la construction s'amplifie (- 140 postes). L'industrie et le commerce sont toujours fragiles (respectivement - 60 et - 45 postes). Les services hors intérim atteignent pratiquement l'équilibre (- 30 postes). L'activité intérimaire est en net repli (- 45 postes).

Au niveau des bassins d'emploi, l'Auxerrois et le Jovinien sont particulièrement touchés.



Evol. mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, à fin mars 2014 - base 100 en janvier 2008)

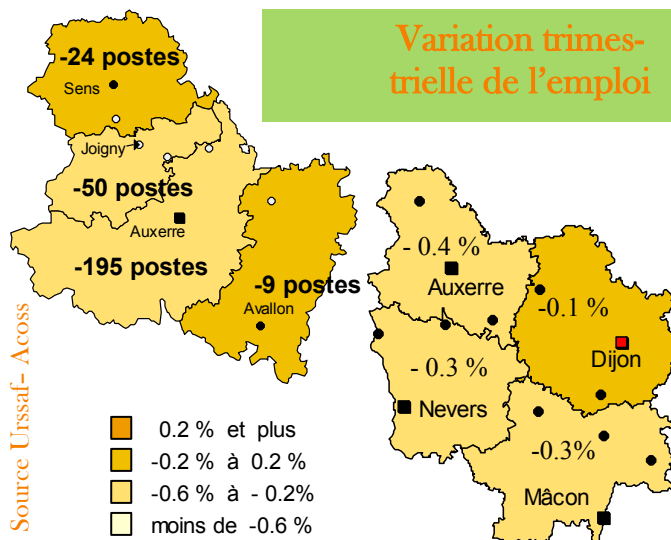


Source Pôle Emploi Bourgogne

Evolution de l'emploi salarié par bassin d'emploi

valeur cvs	emploi (milliers)	variation trimestrielle (en %)				
	14T3	13T3	13T4	14T1	14T2	14T3
Ensemble	74,1	-0,5	-0,1	0,0	-0,5	-0,4
Auxerre	32,6	-0,5	-0,2	0,0	-0,7	-0,6
Sens	21,9	-0,5	0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Avallon	8,5	-0,7	0,2	-0,8	0,4	-0,1
Joigny	11,1	-0,2	-0,6	0,1	-0,7	-0,4

Source Urssaf - Acoss



Source Urssaf - Acoss

Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs

valeur cvs	emploi (milliers)	variation trimestrielle (en %)				
	14T3	13T3	13T4	14T1	14T2	14T3
Ensemble dont :	74,1	-0,5	-0,1	0,0	-0,5	-0,4
Industrie	18,5	-1,0	-0,8	0,6	-0,3	-0,3
Construction	5,8	-0,3	-1,2	-0,9	-0,8	-2,3
Commerce	16,0	-0,3	-0,2	-0,3	-0,4	-0,3
Interim	3,4	-2,5	7,5	0,2	3,3	-1,2
Services hors Intérim	30,4	-0,2	-0,2	-0,1	-0,9	-0,1

Source Urssaf - Acoss

La récession continue sur le 3^{ème} trimestre 2014...

Au 3^{ème} trimestre 2014, l'ensemble des départements de la région Bourgogne sont affectés par des pertes d'emplois. L'Yonne est le deuxième territoire le plus touché (- 270 postes) derrière la Saône-et-Loire. Ces pertes se cristallisent sur le bassin d'emploi d'Auxerre (- 195 postes).

Impactant fortement certains secteurs...

Particulièrement touchée, la **construction** accélère ses pertes d'effectifs sur ce trimestre (-140 postes). Cette inclinaison négative est imputable aux pertes dans le second œuvre (- 90 postes) renforcé par celles dans le gros œuvre (- 60 postes).

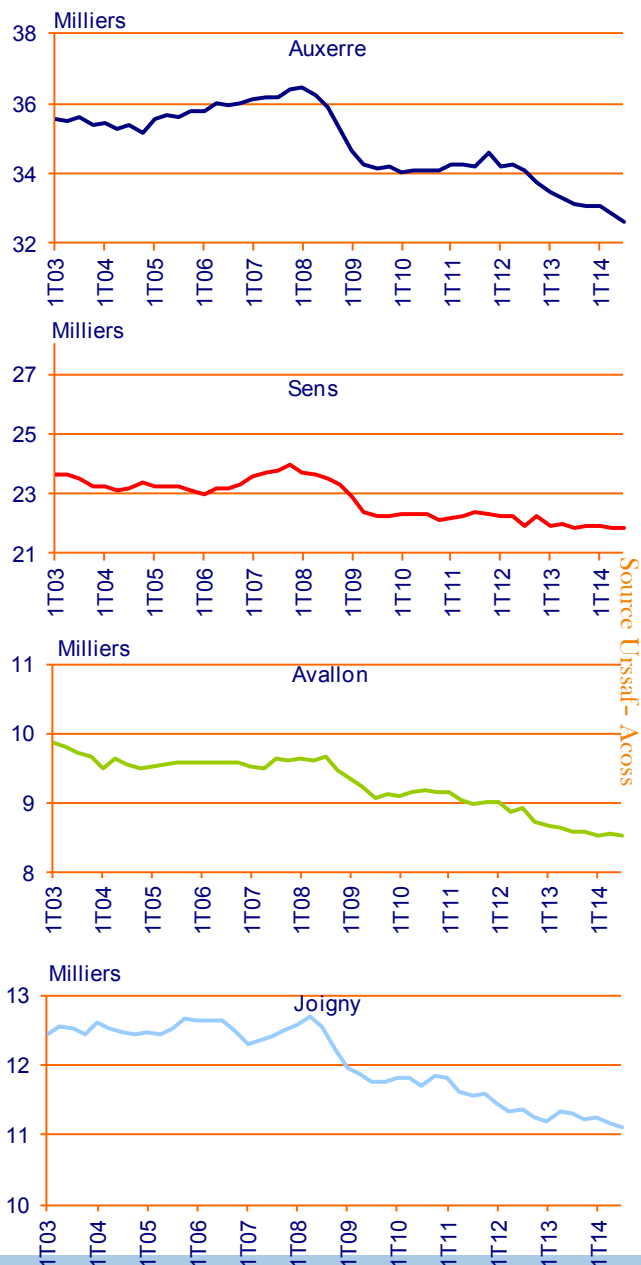
La situation régressive démarrée depuis plusieurs trimestres pèse durablement sur l'industrie (- 65 postes). Ces pertes affectent l'**industrie** agro-alimentaire (- 35 postes), des plastiques et autres produits minéraux (- 30 postes) et les produits métalliques (- 30 postes). Le regain d'activité dans le bois et papiers (+ 30 postes) et la fabrication d'équipement électrique (+ 25 postes) ne permet pas de compenser la baisse globale.

... et d'autres plus modérément.

Les **services hors intérim** ralentissent sensiblement leur perte (- 30 postes). L'hébergement-restauration (+ 55 postes) et les activités financières et d'assurances (+ 45 postes) maintiennent les effectifs du secteur. Mais elles sont entravées par les replis du transport et entreposage (- 55 postes), des activités de services administratifs et de soutien (- 50 postes) et des activités financières et d'assurance (-20 postes).

Le commerce de gros (- 50 postes) et le commerce de détail (- 10 postes) contribuent au tassement négatif des emplois **commerciaux** (-45 postes).

L'emploi salarié par bassins

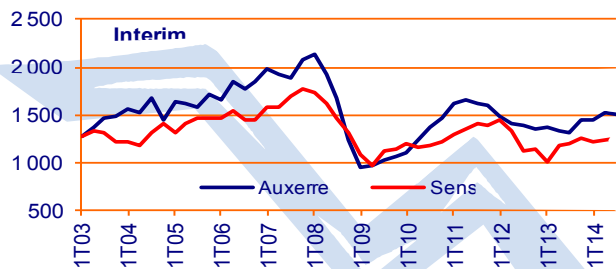


L'emploi salarié par bassins et secteurs d'activités

valeur en cvs	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	14T3 (en milliers)	evol. Trim. en %	14T3 (en milliers)	evol. Trim. en %	14T3 (en milliers)	evol. Trim. en %	14T3 (en milliers)	evol. Trim. en %	14T3 (en milliers)	evol. Trim. en %
Ensemble dont :	32,6	-0,6	21,9	-0,1	8,5	-0,1	11,1	-0,4	74,1	-0,4
Industrie dont :	7,3	-0,1	5,9	-0,6	1,8	-1,2	3,4	-0,3	18,5	-0,3
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,5	-1,2	0,8	-1,3	0,1	-2,2	0,6	1,0	3,1	-0,9
Industries agro-alimentaires	0,8	1,5	0,9	-3,8	0,1	-0,7	0,8	-1,5	2,6	-1,3
Industrie des plastiques et autres produits minéraux non métalliques	0,5	-0,6	0,7	-0,8	0,7	-1,9	0,6	-1,1	2,5	-1,2
Industrie du meuble et diverses	1,3	-0,4	0,3	0,3	0,1	-4,9	0,3	0,4	2,0	-0,3
Construction dont :	2,9	-2,0	1,6	-3,4	0,7	-2,1	0,7	-2,1	5,8	-2,3
Second Oeuvre	1,5	-1,8	0,7	-5,0	0,3	-3,1	0,3	-1,9	2,8	-3,0
Gros Œuvre	1,0	-3,1	0,5	-3,2	0,4	-1,4	0,3	-4,1	2,1	-2,7
Commerce dont :	6,3	-0,6	4,4	0,0	2,3	-1,2	3,0	0,1	16,0	-0,3
Commerce de gros *	1,7	-1,1	1,0	-0,2	1,1	-2,0	1,7	0,1	5,5	-0,9
Commerce de détail *	3,6	-0,6	2,5	0,2	1,0	-0,4	1,0	0,5	8,2	-0,1
Interim	1,5	-2,0	1,3	1,8	0,2	7,3	0,5	6,9	3,4	-1,2
Services hors Intérim dont :	14,6	-0,4	8,8	0,5	3,4	0,7	3,6	-1,2	30,4	-0,1
Action sociale et hébergement médico-social	2,2	0,6	2,2	2,2	0,7	-0,5	0,8	-0,9	5,8	0,8
Transports et entreposage	1,8	-2,4	1,6	-1,7	0,7	2,5	1,0	0,4	5,1	-1,0
Hébergement et restauration	1,5	0,5	0,8	4,6	0,7	-0,6	0,5	-0,4	3,5	1,6
Activités pour la santé humaine	1,1	0,7	0,8	0,0	0,2	-0,5	0,2	-3,4	2,2	0,0

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Evolution de l'emploi salarié par bassins et secteurs d'activités



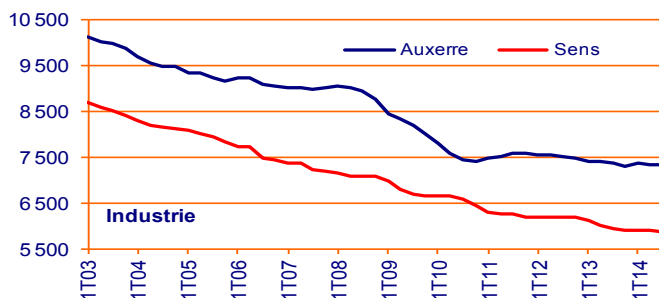
La construction toujours en déclin

Le bassin Auxerrois enregistre la baisse la plus importante du département (- 200 postes). Il subit notamment la dégradation du secteur de la **construction**, fortement impactée par une conjoncture défavorable (- 60 postes) Le gros-œuvre et le second-œuvre subissent des pertes quasiment équivalentes. Les autres secteurs affichent également un solde négatif, à l'image du **commerce** qui accentue les destructions d'emplois (- 35 postes).

Les **services hors intérim** reculent (- 60 postes) malgré un trimestre encourageant dans les secteurs de la restauration (+ 15 postes) et l'action sociale sans hébergement (+ 25 postes). Le déficit de ce secteur est lié principalement à un repli important des activités de poste et de courrier (-45 postes)

L'**industrie** diminue légèrement (- 10 postes). La métallurgie affiche la baisse la plus marquée (- 20 postes).

L'**intérim** se détériore également (- 30 postes).



Stabilité de l'emploi dans le Sénonais

Le sénonais a globalement perdu 25 postes au cours de ce trimestre, autant que pendant la période précédente.

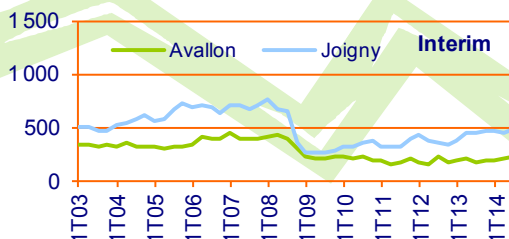
Le **secteur de la construction** connaît la baisse la plus importante durant. Ce sont 55 emplois qui ont été supprimés, tous dans le secteur des travaux de construction spécialisés.

Le **secteur de l'industrie** est aussi en difficulté (- 35 postes). L'industrie agroalimentaire perd 35 postes et la métallurgie enregistre un déficit de 10 postes. L'industrie pharmaceutique rebondit avec la création de 10 postes.

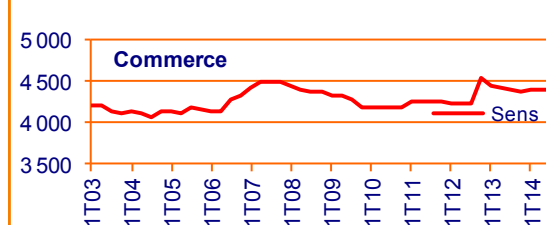
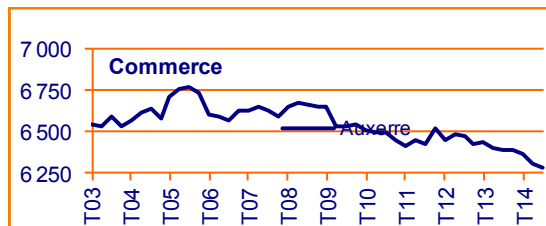
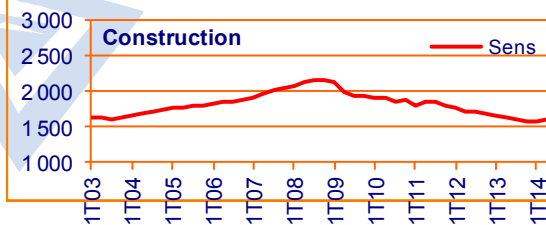
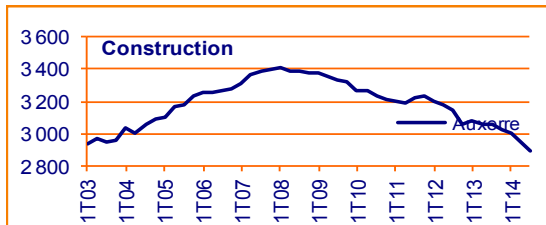
Le **secteur du commerce** connaît une période de stabilité de ses effectifs.

L'emploi du **secteur des services hors intérim** connaît une progression de 40 postes. Le secteur de l'action sociale et de l'hébergement médico-social enregistre même une progression de 45 postes, soit la hausse la plus importante, tous secteurs d'activité confondus.

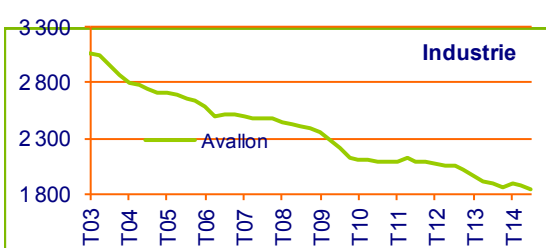
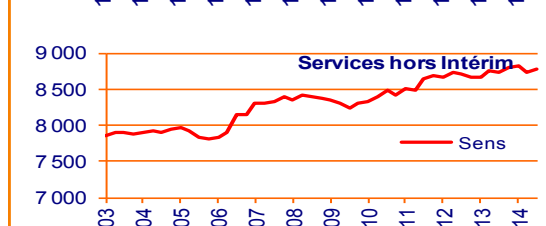
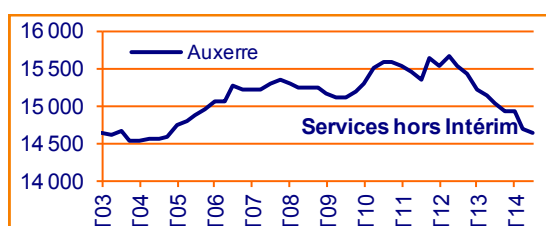
L'**emploi intérimaire** poursuit sa hausse entamée début 2014 (+ 20 postes).



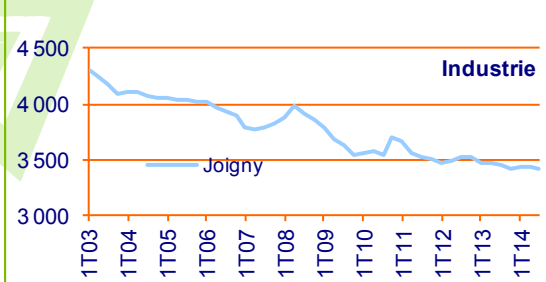
Source Urssaf- Acoss



Source Urssaf- Acoss



Source Urssaf- Acoss



Retour à l'équilibre pour l'Avallonnais

L'emploi dans l'Avallonnais est relativement stable ce trimestre (- 10 postes).

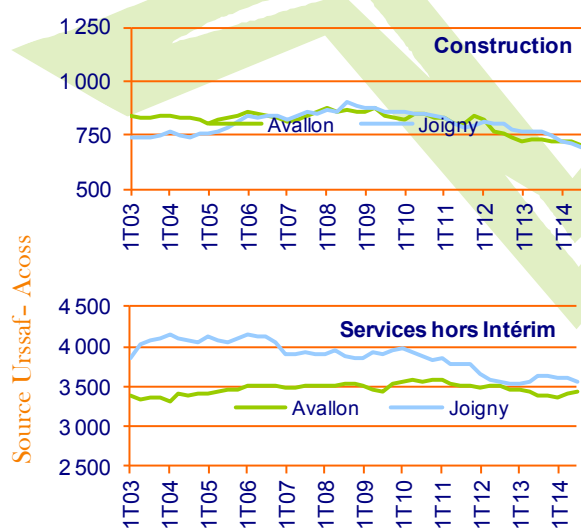
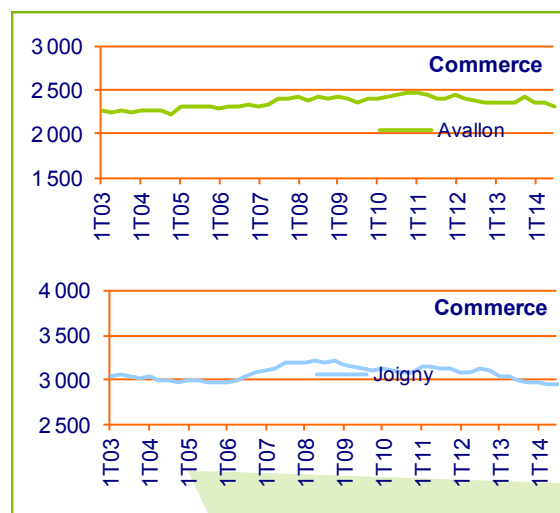
Les progrès des **services hors intérim** parviennent à atténuer les pertes des autres secteurs. Ils sont en effet créateurs d'emplois (+ 25 postes), notamment grâce aux transports et entreposage (+ 15 postes).

Le **commerce** est le secteur le plus touché du territoire (- 25 postes), suite à un important recul du commerce de gros (- 20 postes).

L'**industrie** demeure sur le déclin (- 25 postes) malgré le retournement positif du bois et papier (+ 15 postes).

Après deux trimestres de stabilité, la **construction** est à nouveau fragilisée (- 15 postes).

L'**activité intérimaire** est en léger progrès (+ 15 postes)



Les difficultés persistent dans le Jovinien

Source Urssaf- Acooss

La dégradation se poursuit pour le Jovinien (- 50 postes). Seul le **commerce** est épargné par les pertes d'emplois ; il se retrouve à l'équilibre (+ 5 postes).

A l'inverse, les **services hors intérim** subissent un nouveau coup dur (- 45 postes) malgré l'amélioration des activités de services administratifs et de soutien (+ 25 postes).

Les pertes se confirment dans la **construction** (- 15 postes) et se concentrent essentiellement sur le gros-œuvre (- 10 postes).

La situation demeure aussi délicate pour le **secteur industriel** (- 10 postes). L'industrie agro-alimentaire ne réussit pas à maintenir ses effectifs (- 15 postes). Toutefois, la fabrication d'équipements électriques amorce un début de reprise (+ 15 postes).

La situation de l'**activité intérimaire** est aussi encourageante (+ 30 postes).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC). Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs).

L'effectif salarié déclaré par l'entreprise sur son BRC correspond à son effectif en fin de trimestre. Chaque salarié faisant parti de l'établissement au dernier jour du trimestre compte pour un, quelle que soit sa durée d'emploi durant le trimestre. Cet effectif fait l'objet de contrôles de qualité (courrier de relance lorsque l'effectif est omis, contact téléphonique au besoin).

Les intentions d'embauches : les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration unique d'embauche (DUE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelle que soit la nature du contrat de travail. Des retraitements sont effectués, notamment sur les retardataires (environ 16 % le dernier mois et 1 % pour le mois précédent).

Les données demandeurs d'emploi concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Les valeurs sont corrigées des variations saisonnières (CVS) pour supprimer l'influence de la saison. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^{ème} trimestre. En enlevant le facteur saisonnier, on parvient à mesurer ce qui concerne uniquement la tendance. Les données sur les intentions d'embauches sont hors intérim. Les données sur l'intérim de Pôle emploi sont réalisées sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

Les indicateurs : les niveaux d'emplois et d'embauches sont mesurés en valeurs CVS. La variation trimestrielle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre précédent. Les intentions d'embauche longue durée regroupent les CDD de plus d'un mois et les CDI. La catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



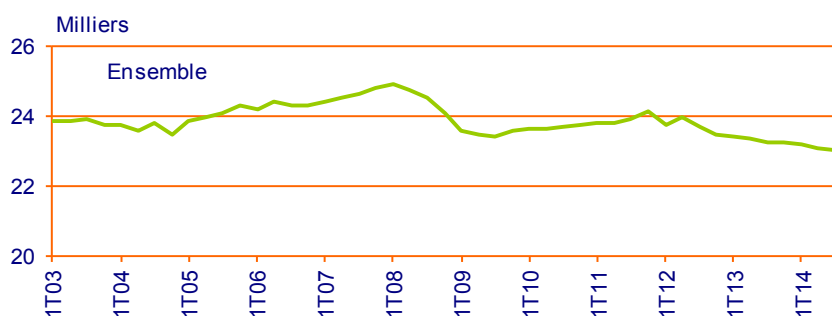
L'emploi dans l'Yonne N° 17- Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) du bassin Auxerrois, de Pôle Emploi et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : Pierre BORDAT, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus : Stéphanie Dejonghe (MDEF du bassin Auxerrois - sdejonghe@mdeauxerrois.com), Jacky Roy (Pôle Emploi - jacky.roy@pole-emploi.fr), Julien Sissoko (CCI de l'Yonne - j.sissoko@yonne.cci.fr), Sophie Genevois (Urssaf Bourgogne), Séverine Tromparent (Urssaf Bourgogne - severine.tromparent@urssaf.fr).

N° ISSN : 2110-5391

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois



Les services hors intérim seul secteur créateur d'emplois

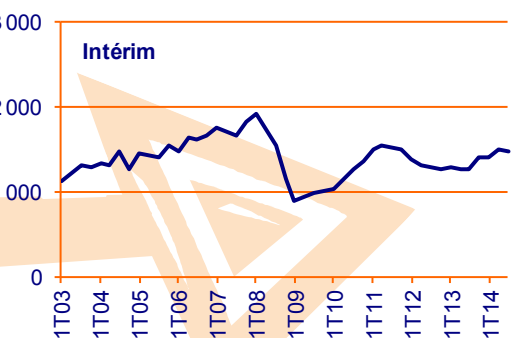
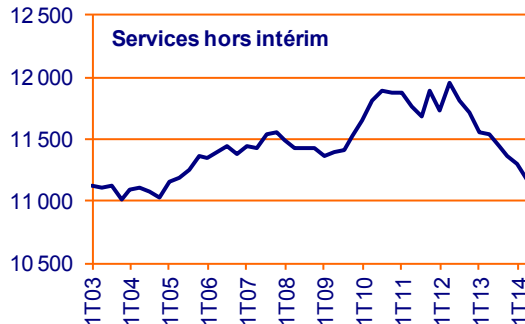
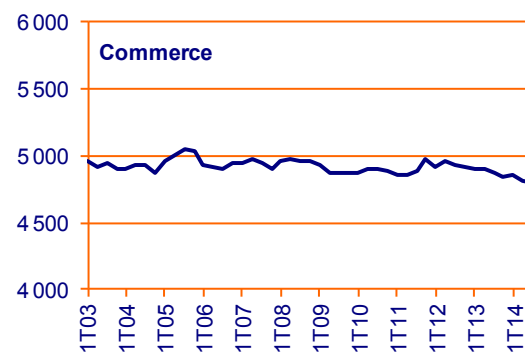
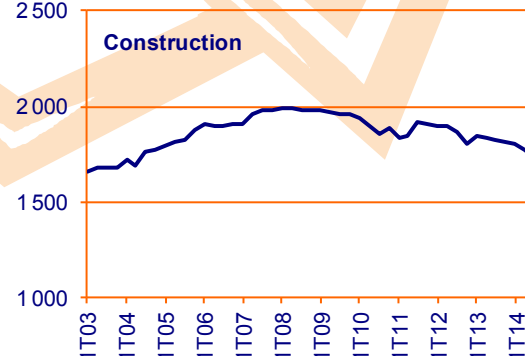
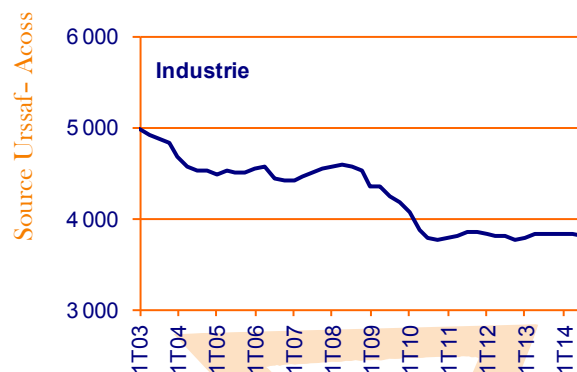
Le repli entamé depuis le début de l'année se poursuit (- 45 postes).

Après un important repli au 2^{ème} trimestre, les **services hors intérim** sont les seuls à maintenir leurs effectifs grâce à la forte reprise de l'activité de poste et de courrier (+ 60 postes), de la restauration (+ 20 postes) et de l'action sociale sans hébergement médico-social (+ 20 postes).

L'emploi continue de se détériorer dans la **construction** qui chute lourdement (- 40 postes). Les travaux de construction spécialisés accusent, comme sur le précédent trimestre, le repli le plus important (-30 postes).

Le **commerce** enregistre des pertes d'emploi (- 20 postes) suite aux difficultés rencontrées par le commerce de gros (- 20 postes).

Après 2 trimestres de quasi stabilité, **l'industrie** subit un recul de ses effectifs (- 10 postes) à l'image du secteur de la fabrication de produits métalliques (- 15 postes). Dans ce contexte défavorable, **l'activité intérimaire** rechute (- 25 postes).



Evolution de l'emploi salarié par secteurs d'activités

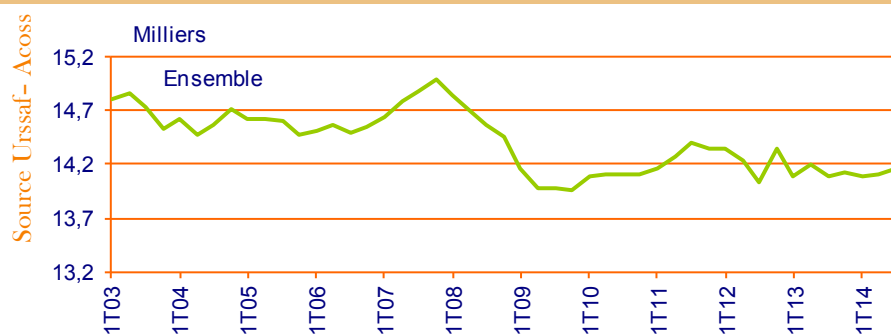
valeur cvs	emploi (milliers)		variation trimestrielle (en %)			
	14T3	13T3	13T4	14T1	14T2	14T3
Ensemble dont :	23,1	-0,6	0,0	-0,2	-0,4	-0,2
Industrie dont :	3,8	-0,2	-0,1	0,0	0,1	-0,3
Industrie du meuble et diverses	0,9	-0,8	0,2	0,5	-1,2	0,2
Bois et papier	0,5	-0,4	0,4	0,6	-1,0	1,0
Construction	1,7	-0,2	-0,8	-0,8	-1,6	-2,1
Second Oeuvre	0,9	-0,1	-0,6	-0,7	-1,1	-1,6
Gros Oeuvre	0,5	-0,7	-1,2	-0,5	-2,1	-3,4
Commerce:	4,8	-0,4	-0,6	0,1	-0,8	-0,4
Commerce de détail *	2,8	-0,2	-0,7	-0,3	-1,4	-0,2
Commerce de gros *	1,2	-0,3	-0,4	0,8	0,3	-1,7
Interim	1,5	0,2	10,2	0,6	6,3	-1,7
Services hors Intérim dont :	11,2	-0,9	-0,7	-0,5	-1,2	0,4
Transports et entreposage	1,2	-1,3	-0,3	-0,6	-1,6	4,2
Hébergement et restauration	1,2	-1,7	0,7	0,4	-2,1	1,9
Action sociale et hébergement médico-social	1,3	-0,1	2,2	-1,7	0,2	1,1
Autres activités de services	0,7	-5,9	-3,1	1,7	-2,3	1,4
Activités financières et d'assurance	0,7	1,7	-0,1	-2,8	-2,0	-2,6
Activités pour la santé humaine	0,9	1,3	0,5	0,1	1,2	0,1
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	0,6	1,3	-2,6	1,3	0,7	0,0
Education	0,5	-2,1	-0,5	-2,7	-1,8	1,5
Arts, spectacles et activités récréatives	0,5	-3,6	5,2	0,2	-3,9	-1,5

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf- Acofos

(1); assainissement, gestion des déchets et dépollution

Agglomération de Sens



La situation de l'emploi s'améliore dans l'agglomération de Sens

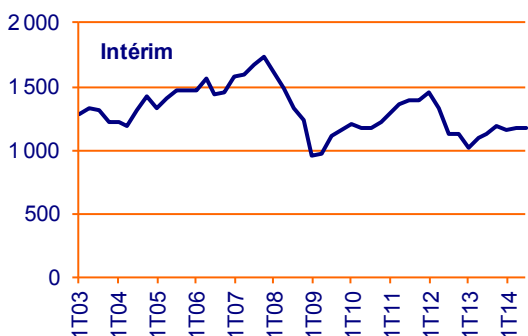
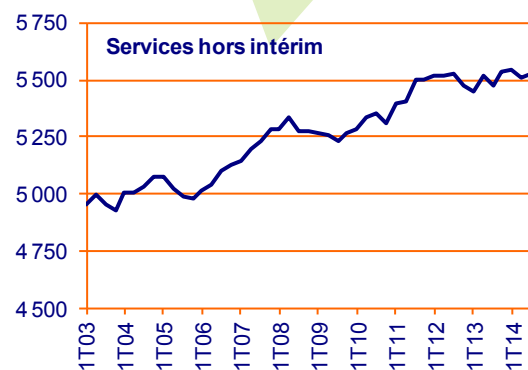
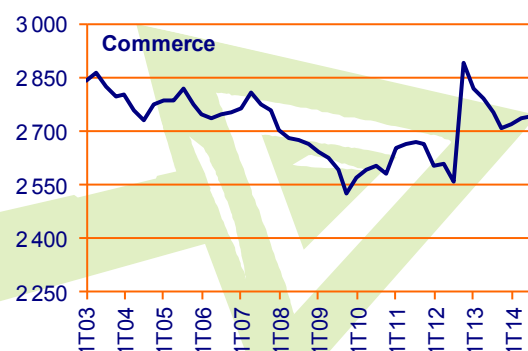
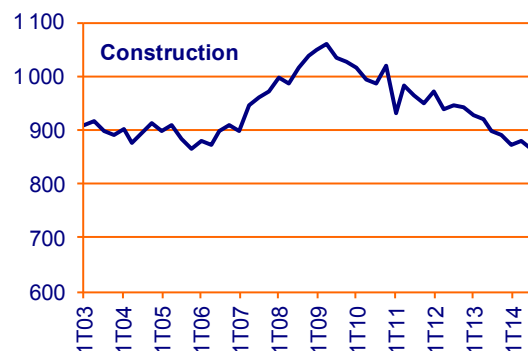
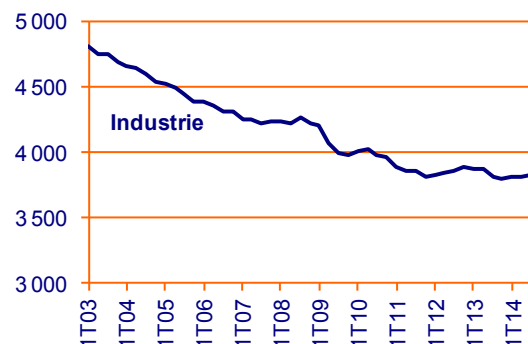
L'agglomération de Sens gagne 65 emplois. C'est une hausse relativement importante caractérisée par une progression des emplois dans l'industrie et des emplois dans les services hors intérim.

Le **secteur industriel** gagne ainsi 20 postes. Le secteur de la fabrication de matériel électrique progresse de 10 postes, tout comme l'industrie pharmaceutique (+ 10 postes).

La situation de l'emploi dans les **services hors intérim** est également favorable avec la création de 20 postes. Le secteur de l'action sociale et hébergement médico-social progresse fortement (- 70 postes). Les emplois dans les activités de services administratifs et de soutien sont aussi plus nombreux pour ce trimestre avec la création de 20 postes. L'hébergement restauration progresse dans une moindre mesure (+ 15 postes).

Dans l'agglomération de Sens, l'**emploi intérimaire** progresse peu (+ 10 postes), de même que le commerce (+ 5 postes).

Le secteur de la **construction** apparaît comme le plus fragilisé sur le plan de l'emploi avec une perte de 15 emplois.



Evolution de l'emploi salarié par secteurs d'activités

valeur cvs	emploi (milliers)		variation trimestrielle (en %)			
	14T3	13T3	13T4	14T1	14T2	14T3
Ensemble dont :	14,2	-0,8	0,3	-0,3	0,1	0,5
Industrie dont :	3,8	-1,4	-0,6	0,4	0,0	0,6
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,0	1,6	2,6	-2,3	-2,3
Construction dont :	0,9	-2,4	-1,1	-1,9	0,8	-1,8
Second Oeuvre	0,5	-3,1	0,6	-0,6	1,9	-2,3
Commerce:	2,7	-1,4	-1,6	0,4	0,8	0,1
Commerce de détail *	1,6	-2,0	-2,7	0,9	0,4	0,1
Commerce de gros *	0,7	-0,1	-1,0	0,3	1,4	0,1
Interim	1,2	1,7	5,9	-2,5	1,4	0,7
Services hors Intérim dont :	5,5	-0,8	1,1	0,2	-0,7	0,4
Action sociale et hébergement médico-social	1,4	-1,0	0,4	0,8	-0,7	5,3
Transports et entreposage	0,7	1,2	-3,9	-0,6	-3,2	-0,9
Hébergement et restauration	0,5	-4,4	4,9	0,4	-2,6	3,3
Activités pour la santé humaine	0,5	1,3	2,6	0,6	1,2	-0,6

* à l'exception des automobiles et des motocycles

(1) ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

Source Urssaf- Acoiss

Source Urssaf- Acoiss